



Valeur des convocations du géomètre-expert lors des bornages

Par **GAPPA**, le **14/07/2009** à **19:49**

Bonjour,rnrnJe travaillais chez un géomètre-expert en tant que technicien géomètre et j'ai constaté que se monsieur mettait mon nom au-bas de ses convocations lors des bornages, division parcellaires ect et faisait signer sa secrétaire, et jusqu'après mon départ pour cause personnel ces fais ont continués.rnA t'on le doit de mentionner le nom de quelqu'un sur un courrier, et faire signer quelqu'un d'autre.rnrnQuel sont mes droits dans cette affaire.rnMerci d'avance.

Par **HUDEJU**, le **01/08/2009** à **14:03**

BonjourrnrnEffectivement , ceci est d'autant plus surprenant que vous ne faites plus parti du personnel , rnrnEnvoyez lui une lettre RA , lui intimant l'ordre de cesser ce genre de pratique avec menaces judiciaires .